

INFO COVID-19 RÉGION 09

CISSS de la Côte-Nord

INFO COVID-19 | numéro 1 | 27 mars 2020

CAS POSITIFS CONFIRMÉS COVID-19

26 mars 2020 - 13 h

Côte-Nord : 3

Québec : 1 629

Canada : 3 555

Merci à vous, nos anges gardiens!	1
En savoir plus sur la COVID-19	2
Précautions et mesures à respecter	2
Informations aux employés	3
Informations à la population	4
Documentation et plateformes d'information	5

MERCI À VOUS, NOS ANGES GARDIENS!



#ange gardien du réseau

Nous profitons de ce premier INFO COVID-19 pour souligner les innombrables efforts qui sont déployés dans ce contexte si particulier. Le personnel de l'ensemble de notre organisation témoigne d'une grande bienveillance et d'une collaboration indéfectible.

Pour faire face à cette situation extraordinaire que nous vivons actuellement, différentes actions doivent être déployées rapidement pour continuer à protéger notre population. **La santé et la sécurité du personnel demeurent néanmoins une priorité.**

Comme vous le savez, la situation évolue rapidement et nous sommes en contact constant avec le Ministère afin d'opérationnaliser rapidement les orientations décidées.

Votre mobilisation demeure essentielle. Vous êtes les **anges gardiens** de notre réseau et de notre population. Le succès de cette mobilisation vous revient.

Merci à tout le personnel et les médecins du CISSS de la Côte-Nord pour votre travail acharné et votre dévouement indéfectible!

Denis Miousse,
Président du conseil d'administration

Marc Fortin,
Président-directeur général

EN SAVOIR PLUS SUR LA COVID-19

Le début de l'éclosion de COVID-19 a été signalé en Chine, dans la ville de Wuhan, le 31 décembre 2019. Les principaux symptômes sont, soit :

- **la toux**
- **la fièvre**
- **des difficultés respiratoires**

Les symptômes peuvent être légers (similaires à un rhume) ou plus sévères (tels que ceux associés à la pneumonie et à l'insuffisance pulmonaire ou rénale).

Tout personne présentant les symptômes de la COVID-19 doit d'abord contacter la ligne INFO-COVID au 1 877 644-4545 pour savoir si un



dépistage est recommandé. Si oui, un rendez-vous sera fixé. Il est demandé de ne **PAS** se présenter à l'urgence pour des symptômes mineurs et une fièvre qui n'atteint pas le seuil nécessitant une consultation.

Les personnes les plus à risque de complications sont les personnes immunodéprimées, celles qui sont atteintes de maladies chroniques, ainsi que les personnes âgées.

Pour en savoir plus :

[!\[\]\(3211b5d1d968fc1665909b34f9f16010_img.jpg\) Informations pour les professionnels de la santé](#)

MESURES D'HYGIÈNE

LAVER FRÉQUEMMENT SES MAINS demeure la meilleure protection afin d'éviter la propagation de toutes infections. Utilisez un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à l'eau et au savon.

TOUSSER ET ÉTERNUER DANS SON COUDE ET JETER LES MOUCHOIRS SOUILLÉS IMMÉDIATEMENT

ÉVITER TOUT CONTACT avec les personnes plus vulnérables **SI ON EST MALADE** (personnes vulnérables : personnes âgées et les personnes ayant une maladie chronique) ainsi que les contacts direct (ex. : poignées de main).

PRÉCAUTIONS ET MESURES À RESPECTER



ISOLEMENTS OBLIGATOIRES

Un isolement obligatoire de 14 jours pour tous ceux qui reviennent de l'étranger, aux personnes âgées de 70 ans et plus et aux personnes atteintes de maladies chroniques. Ces personnes doivent faire preuve de vigilance et surveiller leurs symptômes.



INTERDICTION DE RASSEMBLEMENTS (INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR)

Cette interdiction s'applique à tous les rassemblements intérieurs et extérieurs, à l'exception de rassemblements : requis dans un milieu de travail, un lieu public et un moyen de transport qui ne sont pas visés par une suspension du gouvernement du Québec. **Tous les centres d'achat et les salles à manger des restaurants sont fermés. Des interventions policières peuvent être effectuées si des rassemblements, qu'ils soient intérieur ou extérieur, ont lieu.**

Au CISSS de la Côte-Nord, toute rencontre en présence ou en groupe est à proscrire. Veuillez privilégier les rencontres par les moyens technologiques disponibles (téléphone, Cisco Jabber, Zoom, etc.). Les salles de visioconférence sont désormais réservées uniquement pour la téléconsultation des professionnels de la santé.

DISTANCIATION SOCIALE : Il faut se tenir à au moins **2 mètres** de distance de toute personne.



LIMITER LES DÉPLACEMENTS

Il est demandé à toute personne de ne pas voyager et d'éviter de se déplacer d'une région à l'autre ou d'une ville à l'autre, sauf en cas de nécessité. Ces déplacements devraient se limiter à ceux liés à des raisons médicales et au travail, dans un contexte où le télétravail n'est pas possible.

INFORMATIONS AUX EMPLOYÉS

LIGNE ET COURRIEL D'INFORMATION
POUR NOS EMPLOYÉS

1 833 755-0668

SERVICE_SANTE_CISSCN-COVID-19@SSSS.GOUV.QC.CA

COVID-19

Québec 

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Les masques ne constituent pas un outil de protection efficace pour la population générale. Leur utilisation est plutôt indiquée pour les patients chez qui une infection est suspectée ainsi que pour les professionnels de la santé qui les soignent. **Une mesure de resserrement du contrôle des EPI afin que leur utilisation se fasse pour les actions prioritaires est en place.** Pour vous renseigner, consultez la [foire aux questions sur les EPI](#).

UNIFORMES DE TRAVAIL

L'équipe de prévention et contrôle des infections fait appel à tout le personnel ainsi qu'aux médecins portant un uniforme de travail afin que celui-ci soit revêtu et retiré à l'intérieur de l'installation dans laquelle ils travaillent. Le même message a été passé aux techniciens ambulanciers paramédics auprès de leur employeur. La Direction des services techniques, de l'hôtellerie et de la logistique modifiera son **offre de services de buanderie pour la distribution et le nettoyage des uniformes de travail**.

CAFÉTÉRIAS ET SALLES DE PAUSE

Il n'y a plus de condiments ni d'ustensiles disponibles en libre-service au sein des cafétérias de nos installations ni de repas servis aux employés. Pour l'heure, les locaux demeurent accessibles uniquement comme salle de repos et de lunch pour les employés. Nous sommes à élaborer une offre de type boîte à lunch pour les gens qui seront en assignation. Nous vous demandons également votre collaboration afin de prendre vos repas dans vos bureaux ou locaux lorsque possible.

SERVICES DE GARDE

Les services de garde sont fermés, mais continuent d'offrir leurs services pour les enfants des travailleurs des services essentiels, dont ceux du réseau de la santé et des services sociaux. Cette mesure est effective minimalement jusqu'au 1^{er} mai. Pour plus d'information : [Informations sur le service de garde](#)

RENCONTRES DE GROUPE

Étant donné les mesures liées à la COVID-19 visant à éviter les rassemblements intérieurs non nécessaires et afin que nous puissions respecter adéquatement les mesures de précaution, nous vous invitons à tenir compte des consignes suivantes lors de l'organisation d'une rencontre :

⇒ Préconiser les conférences téléphoniques ou tout autre moyen technologique à distance au lieu des visioconférences. L'utilisation des services de vidéoconférence/audioconférence est réservée **pour des fins cliniques seulement**.

⇒ Si une rencontre en présence est vraiment nécessaire, assurez-vous d'appliquer les différentes mesures d'hygiène et d'être à une distance minimale de 2 mètres des personnes.

TÉLÉTRAVAIL

La DRI et la DRHCAJ, en collaboration avec les gestionnaires, sont à mettre en place le télétravail pour certains employés ciblés. Certaines directions ont déjà identifié les ressources pouvant faire du télétravail selon des critères spécifiques et la migration se fait par priorité. Cette migration doit toujours se faire en assurant la sécurité de l'information et des actifs.

ACCÈS MAGISTRA

Les accès à la base Magistra ont été resserrés et seulement certaines personnes peuvent procéder à des demandes d'achat. Cette mesure a été prise afin de concentrer les actions sur les achats prioritaires et réduire le nombre de demandes non urgentes. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

LIGNE D'INFORMATION COVID-19 POUR LE PERSONNEL ET LES MÉDECINS

Une ligne téléphonique ainsi qu'une adresse courriel visant à répondre à vos questions et préoccupations d'ordre professionnel en lien avec la COVID-19 est offerte au personnel et aux médecins par la Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques.

⇒ service_sante_CISSCN-COVID-19@ssss.gouv.qc.ca
⇒ 1 833 755-0668

**Ligne téléphonique 7 jours / 7 jours de 6 h à 22 h
Retour de courriel selon le même horaire**

RECRUTEMENT MASSIF

Une campagne massive de recrutement est en cours afin d'embaucher du personnel disposé à venir prêter main-forte aux travailleurs de notre établissement. Des messages sur les médias sociaux ont été diffusés et des approches ont été réalisées par la Direction des ressources humaines auprès des grandes compagnies de la région qui doivent faire des mises à pied en raison de leur fermeture ou diminution d'activité, de même qu'au sein des municipalités notamment à Sept-Îles et Baie-Comeau. L'équipe de recrutement a été rehaussée temporairement pour faire face à l'augmentation des activités de dotation. Toute l'équipe travaille à pied d'œuvre pour fournir les équipes nécessaires sur le plancher!

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS ET À LEUR FAMILLE (PAEF)

Si vous vivez de l'anxiété ou toute autre situation impactant votre santé ou votre bien-être, vous pouvez appeler le PAEF. Le programme s'adresse à tous les employés et aux membres de leur famille. La DRHCAJ s'est assurée auprès de **Morneau Sheppell** d'une augmentation de la desserte des services PAEF pour le personnel (incluant les gestionnaires) et leur famille.

Pour en savoir plus, consultez l'intranet :

- Conseils pour faire face à l'éclosion du Coronavirus
- Surmonter les répercussions d'un événement traumatisant

Vous êtes la ressource essentielle de notre organisation et nous voulons vous garder en santé mentale et physique! N'hésitez pas à contacter le PAEF 24 heures / 24 et 7 jours / 7: **1 800 361-2433**.

INFORMATIONS À LA POPULATION

TROIS CAS POSITIFS COVID-19 SUR LA CÔTE-NORD

Le 24 mars, nous avons obtenu la confirmation d'un premier cas ayant eu un résultat positif à la COVID-19. Les 25 et 26 mars, le deuxième et le troisième cas ont respectivement été confirmés. Les enquêtes épidémiologiques sont en cours afin de contacter tous les gens susceptibles d'avoir été en contact avec les personnes infectées. Nous rappelons que le risque de transmission dans notre région demeure faible à ce jour. Pour des raisons de confidentialité, le CISSS et les personnes ciblées par les enquêtes épidémiologiques ne peuvent transmettre l'information sur le sexe, l'âge précis et la ville de résidence de la personne testée positive. Pour connaître le nombre de cas positifs à jour quotidiennement dans toutes les régions du Québec : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/situation-coronavirus-quebec/>.

INTERDICTION DE VISITE DANS NOS INSTALLATIONS

Toute visite auprès des usagers au sein de nos installations est interdite, sauf exception (raisons humanitaires). Les usagers doivent se présenter lors de situations requises.

CLINIQUES DÉSIGNÉES COVID-19

Des cliniques désignées COVID-19 ont ouvert leurs portes à Baie-Comeau, Sept-Îles, Blanc-Sablon, Havre-Saint-Pierre, Fermont, Port-Cartier, Forestville et Les Escoumins. Ces cliniques se trouvent au Centre Henry-Leonard à Baie-Comeau et à l'aréna Guy-Carbonneau à Sept-Îles. Pour les autres cliniques, les prélèvements sont effectués dans les garages ambulanciers rattachés aux installations du CISSS de la Côte-Nord de ces localités (sauf à Fermont), ce qui permettra de limiter les risques de transmission d'infections. Les personnes pourront faire le test sans avoir à sortir de leur véhicule. Mentionnons que ces garages pourront toujours accueillir les ambulances lorsque nécessaire. À Fermont, une formule différente est mise en place car les personnes pourront faire le test à pied dans le nouveau garage des livraisons attenant à l'installation. Pour plus d'information ou pour prendre rendez-vous pour un dépistage :

1 877 644-4545 pour savoir si un dépistage est recommandé.

Il est maintenant possible de remplir le questionnaire de triage de la COVID-19 pour savoir si un dépistage est recommandé et obtenir un rendez-vous dans l'une de nos cliniques désignées : covid19.quebec.ca/evaluation/.

LIGNE INFO-COVID

1 877 644-4545

POUR TOUTE QUESTION SUR LE COVID-19

Québec

RÉORGANISATION DES SERVICES

- ⇒ Annulation des chirurgies non urgentes
- ⇒ Priorisation des prélèvements et imagerie médicale urgents
- ⇒ Réorganisation des services et soins en fonction de la situation pandémique actuelle : des rendez-vous non urgents sont reportés et certaines interventions sont faites par téléconsultation

GUIDE AUTOSOINS COVID-19

Le [Guide autosoins COVID-19](#) a pour but d'aider chaque personne à prendre les meilleures décisions possible pour sa santé et celle de ses proches durant la pandémie de COVID-19. Il permet plus spécifiquement de connaître les meilleurs moyens de se protéger.

PAIEMENT DE FACTURES AU CISSS DE LA CÔTE-NORD

Pour protéger nos employés et usagers, le CISSS de la Côte-Nord demande aux personnes devant acquitter une facture **d'éviter de se présenter dans ses installations**. Il est recommandé d'opter plutôt pour le paiement par carte de crédit, AccèsD ou encore envoi postal d'un chèque.

ÉTUDE COLCORONA

L'étude clinique COLCORONA est proposée aux personnes admissibles, c'est-à-dire dont le test est positif à la COVID-19.

Avez-vous reçu un diagnostic de COVID-19 ?
Aidez-nous à arrêter la progression de la maladie

Vous pourriez être admissible à participer à l'étude clinique financée par le gouvernement du Québec: COLCORONA

Cette étude détermine si un médicament existant peut réduire les risques de complications pulmonaires et de décès. L'étude requiert:

	• La prise quotidienne de la médication ou du placebo;	• Participation de 30 jours;	• 2 appels de suivi ou visites par vidéo;	• Avoir 40 ans et plus;	• Diagnostiqué positif à la COVID-19;	• Non hospitalisé;	• Interdit aux femmes enceintes, aux femmes qui allaitent ou aux femmes qui n'utilisent pas de moyens de contraception.
--	--	------------------------------	---	-------------------------	---------------------------------------	--------------------	---

Pour plus d'information ou pour participer à l'étude, discutez avec votre professionnel de la santé, et visitez-nous au www.colcorona.org ou téléphonez au 1-877-536-6837

DOCUMENTATION DU RSSS

SANTÉ MENTALE, DÉPENDANCE ET ITINÉRANCE

- [Stress, anxiété et déprime liés au contexte de pandémie](#)
- [Mon enfant est inquiet en raison de la pandémie](#)
- [Conseil et mesures préventives pour les utilisateurs de drogues et personnes itinérantes](#)

GUIDE AUTOSOINS

- [Guide autosoins COVID-19](#)

PROTOCOLES ET CONSIGNES

- [Outil d'évaluation - triage à l'urgence](#)
- [Protocole ministériel préhospitalier](#)
- [Définition nationale des cas provisoires](#)

PLATEFORMES D'INFORMATION

Site Web du Gouvernement québécois

Section COVID-19 pour la population : <https://www.quebec.ca/sante/problems-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

Site Web du MSSS

Section COVID-19 pour les professionnels de la santé et des services sociaux : <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/>

Site Web du CISSS de la Côte-Nord

Pour tout savoir sur les informations régionales en lien avec la COVID-19 : <http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/sante-publique/covid-19/>

Intranet

Pour tout savoir sur les différentes actions en cours au CISSS de la Côte-Nord, les recommandations en vigueur et les directives et consignes mises en place : <http://cissscotenord.intranet.reg09.rtss.qc.ca/directions/soins-infirmiers/prevention-et-controle-des-infections-pci/coronavirus/>

Facebook

[Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord](#) (page publique accessible à tous)

[Personnel du CISSS de la Côte-Nord](#) (groupe fermé et destiné au personnel et aux médecins)

ON SE PROTÈGE!



Votre gouvernement

Québec.ca/coronavirus
Sans frais : 1 877 644-4545

Québec

